

LES ÉLECTIONS ET LA CAMPAGNE

>> Comment être candidat(e) pour les élections ?

Pour se porter candidat, il faut rédiger sa profession de foi, compléter et faire signer sa fiche de candidature par ses parents et la retourner à son professeur principal au plus tard le 4 octobre 2025.

>> Comment préparer sa campagne électorale ?

La campagne électorale se tiendra du 6 au 13 octobre. Les candidats pourront créer des affiches et parler de leur programme avec leurs camarades, notamment pour évoquer les thèmes et les sujets de leurs professions de foi.

>> Quand et où se dérouleront les élections du Conseil des jeunes ?

Les élections se dérouleront le 14 octobre 2025 dans tous les collèges de Joué-lès-Tours.

LES ACTIONS DU CONSEIL

>> Quelques exemples d'actions mises en place par le Conseil des jeunes en 2024-2025 :

- Participation aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai.
- Visite du bureau de Monsieur le Maire et des serres de la Ville.
- Réculte de fonds pour l'UNICEF lors des Lumières de Noël et pour l'association des Anciens Combattants, grâce à la quête des Bleuets.
- Participation aux événements de la Ville : les Lumières de Noël, Fleurissons notre Cimetière, Faites le Printemps.
- Mise en place et communication des actions nationales organisées par l'UNICEF : Journée internationale des Droits des Enfants, le Prix de la Littérature, UNIDAY.
- Mise en place de projets : confection de confitures, biscuits, cartes de vœux et étoiles de Noël pour une vente au profit de l'UNICEF, lors des Lumières de Noël, participation au Prix de la Littérature 2025 et mise en place de stands animés lors de Faites le Printemps.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Isabelle LE BIAN :

Tél : 02 47 39 76 42

Mail : conseilsgenerationnels@jouelestours.fr

CONSEIL DES JEUNES

Guide du candidat & de l'électeur



**PARTICIPE À LA RÉALISATION
DE PROJETS & DEVIENS
PORTE-PAROLE DES JEUNES DE
JOUÉ-LÈS-TOURS !**

www.jouelestours.fr     #jouelestours



PRÉSENTATION

- Le Conseil des jeunes de Joué-lès-Tours est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie.
- Il est composé de jeunes scolarisés dans tous les collèges de la Ville en 4^{ème} et en 3^{ème}.
- C'est un lieu de rencontre, d'échange, de discussion, d'expression, de réflexion et de démocratie participative.
- Les conseillers proposent des projets au service de tous les habitants de la Ville.

PARTAGER ÊTRE
S'INFORMER CITOYEN
VIVRE ENSEMBLE ÉCOUTER ÊTRE
SOLIDAIRE



FONCTIONNEMENT

- Les conseillers sont élus en 4^{ème} pour 2 ans.
- Le Conseil des jeunes est constitué d'environ 20 membres.
- Il se réunit une semaine sur deux, les mercredis de 16h30 à 18h30 au local des Frères Lumière.

>> Être conseiller c'est :

- Être acteur dans la Ville en réalisant des projets utiles pour le plus grand nombre (solidarité, environnement, jeunesse, culture...).
- Être un lien entre le Conseil municipal des adultes et les jeunes de la Ville.
- Recueillir les idées des jeunes de la Ville pour participer à l'amélioration de la vie de tous les Jocondiens.
- Apprendre le fonctionnement des institutions de la République.
- Découvrir et comprendre le fonctionnement de la Ville et comment sont prises les décisions.

>> Qui peut voter ? Qui peut être élu(e) ?

Tous les élèves de 4^{ème} scolarisés dans l'un des 5 collèges de Joué-lès-Tours peuvent voter et être élus.